



KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

**Association des Professionnels de Santé
pour la prise en charge coordonnée de
l'asthme dans l'Eure (Réalisis)**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2011
Association des Professionnels de Santé pour la prise en charge
coordonnée de l'asthme dans l'Eure (Réalisis)
6 place Dupont de l'Eure - 27000 EVREUX
Ce rapport contient 10 pages
Référence : CDY



KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

Association des Professionnels de Santé pour la prise en charge coordonnée de l'asthme dans l'Eure (Résalis)

Siège social : 6 place Dupont de l'Eure - 27000 EVREUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des Professionnels de Santé pour la prise en charge coordonnée de l'asthme dans l'Eure (Résalis), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les produits de subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Evreux, le 11 avril 2012

KPMG Audit Normandie



Christine Doisy

Bilan

du 01/01/11 au 31/12/11

Actif	<i>Exercice 11</i>			<i>Exercice 10</i>			Passif	<i>Exercice 11</i>		<i>Exercice 10</i>	
Immobilisations	11 474			5 103			Fonds Propres	152 341		138 127	
	<u>Brut</u>	<u>Amt</u>	<u>Net</u>	<u>Brut</u>	<u>Amt</u>	<u>Net</u>					
Incorporelles	8 081	7 562	519	7 876	7 062	813	Fonds Associatif	79 369			71 995
Corporelles	61 292	52 704	8 588	53 106	51 183	1 923	Projet associatif	58 758			48 120
Financières	2 367	0	2 367	2 367	0	2 367	Résultat de l'exercice	14 214			18 012
							Fonds dédiés	28 026		28 026	
							Fonds dédiés sur subvention	28 026			28 026
Autres Actifs	200 441			191 778			Dettes	31 550		30 728	
Autres créances	992			1 961			Fournisseurs	9 143			12 588
Disponibilités	198 977			189 171			Sociales et fiscales	22 406			18 140
Charges constatées d'avance	472			646			Produits constatés d'avance	0			0
Total en Euros	211 916			196 881			Total en Euros	211 916		196 881	

Compte de Résultat

du 01/01/11 au 31/12/11

	Exercice 11	Exercice 10
Produits	178 513	167 013
Subvention de fonctionnement	160 415	151 000
Produits financiers	1 703	968
Refacturation Clients	16 143	14 381
Produit exceptionnel	251	664
Charges	164 299	149 000
Services extérieurs	67 895	61 347
Salaires bruts et charges sociales	92 993	84 308
Impôts, taxes	847	831
Dotation aux amortissements	2 564	1 856
Charge exceptionnelle	0	658
Résultat de l'exercice en Euros	14 214	18 013



A N N E X E S

Exercice 2011

S O M M A I R E

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1) *Evènements principaux de l'exercice*
- 2) *Evènements postérieurs à la clôture des comptes de l'exercice*
- 3) *Principes et méthodes comptables*
- 4) *Autres informations*

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 1) *Bilan Actif*
- 2) *Bilan Passif*

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

ENGAGEMENTS

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1) Evènements principaux de l'exercice

a) Note n°1 :

Notre financement FIQCS étant arrivé à échéance le 31 décembre 2010, et suite au dépôt de notre dossier de renouvellement de financement, il nous a été accordé une nouvelle dotation pour 3 ans, pour un montant total de 466 050 € jusqu'à fin 2013.

2) Evènements postérieurs à la clôture des comptes de l'exercice

Aucun

3) Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4) Autres informations

Mention des rémunérations

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) Bilan Actif

a) Note n°2 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- l'acquisition de logiciel destiné à l'association pour : **315 €**

Il y a eu des sorties pour un montant de 110 €.

b) Note n°3 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an
Développement outil informatique	Linéaire	3 ans

c)Note n°4 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- l'acquisition de matériel informatique destiné à l'association pour : **4 178 €**
- l'acquisition de matériel éducatif destiné à l'association pour : **4 442 €**

Il y a eu des sorties pour un montant de 434 €.

d)Note n°5 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Mobilier	Linéaire	2 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans
Matériel éducatif	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	2 à 5 ans

e)Note n°6 : Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation liées au contrat de maintenance, aux contrats d'assistance, au contrat d'assurance, au loyer ...pour : **472 €**.

2) Bilan Passif

a)Note n°7 : Projets associatifs

Au 31 décembre, les projets associatifs représentent la somme cumulée de : **58 758 €**.

b)Note n°8 : Fonds dédiés sur subvention

La quote-part de la subvention Dotation Régionale des Réseaux non utilisée, concernant les rémunérations spécifiques des médecins coordinateurs et des éducatrices, s'élèvent pour 2004 et 2005 à : **28 026 €**.

c)Note n°9 : Dettes fournisseurs

Au 31 décembre, les dettes incorporant les « factures non parvenues » représentent un total de : **9 143 €**.

d)Note n°10 : Dettes fiscales et sociales

Ces dettes incorporent la provision congés payés ainsi que les charges sociales et fiscales pour : **22 406 €**.

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

(Aucune information spécifique)

ENGAGEMENTS

a)Note n°11 : Subvention Comité Régional des Réseaux

Le financement du FIQCS (Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins) accordé en janvier 2011, qui recouvre non seulement les dépenses d'éducation thérapeutique mais également les dépenses de fonctionnement de l'association, a été attribué pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à fin 2013.

b)Note n°12 : Subvention Mairie d'Evreux

Le principe de la participation de la Ville d'Evreux à la location des locaux destinés à l'Association Résalis reste acquis pour 2012 pour un montant annuel de 900 €.